

PREMIER MINISTRE

Observatoire de la Parité
entre les Femmes et les Hommes

La Rapporteuse générale

M. Louis GALLOIS
Président
Groupe EADS France
37 boulevard de Montmorency
75016 Paris

Paris, le 18 juillet 2011,

Monsieur le Président,

En ma qualité de rapporteure générale de l'Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes, il me semble qu'aucune femme ne siège à votre conseil d'administration.

Je reconnais que vous avez jusqu'en 2014 pour atteindre l'objectif de 20% de femmes conformément à la Loi n° 2011-103 du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration et de surveillance et à l'égalité professionnelle.

Toutefois, il me semble très étonnant, dans la mesure où l'Etat français est actionnaire, et dans la mesure où vous êtes une entreprise phare, qu'EADS ne soit pas exemplaire sur ce sujet.

Pourriez-vous nous indiquer dans quel délai vous songez remédier à ce manque ?

En vous remerciant pour l'attention que vous voudrez bien accorder à cette lettre, je prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma haute considération.



Chantal Brunel
*Rapporteuse générale de l'Observatoire
de la parité entre les femmes et les hommes
Députée de Seine et Marne*